

Qu'est-ce que la Fondation Jacques-Forest?

La Fondation Jacques-Forest est la fondation du Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP 301). Elle vise principalement à soutenir les plus démunis, notamment avec la distribution de paniers de Noël. Elle peut faire des dons de biens matériels (meubles ou autre) ou apporter un soutien physique lors d'actions spécifiques avec ses membres volontaires. Enfin, elle peut aussi aider des organismes avec des dons monétaires.

Le nom de la Fondation souligne la mémoire d'un des membres fondateurs du programme d'aide aux employés (PAE) décédé suite à un accident. Jacques Forest était également responsable des délégués sociaux qui sont aujourd'hui la courroie de transmission entre le PAE du syndicat et les membres du syndicat.

En 2020, 350 paniers de Noël d'une valeur de 600 \$ chacun ont été distribués par la Fondation.

Quelle est l'entente entre la Fondation Jacques-Forest, Centraide et la Ville de Montréal?

Il s'agit d'une entente signée entre la Ville de Montréal, le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP 301), Centraide du Grand Montréal et la Fondation Jacques-Forest dans le cadre de la campagne Centraide des employés de la Ville de Montréal.

La Ville et le Syndicat joignent leurs efforts pour diminuer les coûts de sollicitation directe auprès des employés cols bleus afin que les gens qui ont besoin d'aide bénéficient davantage de la générosité des donateurs.

Concrètement, pour chaque don à la source d'un col bleu membre de la section locale 301 à Centraide, 25 % du montant est remis à la Fondation Jacques-Forest. Par exemple, si un col bleu donne 4 \$ sur sa paie, un montant de 3 \$ est remis à Centraide et 1 \$ revient à la Fondation Jacques-Forest, et il n'y a aucun frais d'administration.

L'entente a été signée pour la première fois en 1998 et est reconduite depuis. Elle touche exclusivement les employés cols bleus, membres de la section locale 301, qui sont rémunérés par la Ville de Montréal. Elle est applicable uniquement sur les contributions par déduction à la source.